

DÉMOGRAPHIE ET CULTURES

*Colloque international de Québec
(Canada, 25-29 août 2008)*



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>**

Origines ancestrales et sentiment d'appartenance ethnoculturelle parmi quatre groupes de Gaspésiens

VÉZINA H¹, TREMBLAY M¹, LAVOIE E-M¹, LABUDA D²

¹ Groupe de recherche interdisciplinaire en démographie et épidémiologie génétique (GRIG), Université du Québec à Chicoutimi

² Centre de recherche de l'Hôpital Ste-Justine, Université de Montréal

1. Introduction

L'identité ethnoculturelle relève d'un sentiment d'appartenance plus ou moins prononcé à un groupe possédant certaines caractéristiques propres. De nature ethnique, linguistique, religieuse, politique ou autre, ces caractéristiques sont transmises de génération en génération mais avec le temps, elles peuvent se modifier, voire s'estomper ou disparaître. Jusqu'à très récemment, la plupart des données disponibles pour caractériser les populations du point de vue de l'ethnicité relevaient de sources statistiques telles que les recensements, les données de l'état civil et les enquêtes. Depuis quelques années cependant, on dispose de plus en plus de données génétiques qui ajoutent une nouvelle dimension à la mesure et à la comparaison de la diversité ethnique des populations (voir par exemple les travaux de Manica *et al.*, 2005 ; Marrero *et al.*, 2005 ; Bittles *et al.*, 2007 ; Chaix *et al.*, 2007). L'exploitation du matériel génétique humain et l'accès à ce type de données ont d'ailleurs soulevé de multiples questions d'ordre éthique ou juridique (Elliott et Brodwin, 2002 ; Nash, 2004 ; Carter 2007). Cependant la comparaison des deux types de données peut fournir des informations intéressantes sur les différences qui existent entre la perception personnelle de l'identité ethnique et celle qui est révélée par le matériel génétique.

Au Canada, une question sur l'origine ethnique (ou origine ethnoculturelle) est posée à chaque recensement quinquennal. Cependant, en raison du caractère plutôt imprécis de la définition de l'origine ethnique et de l'interprétation subjective qui en découle, on peut se demander ce que signifient vraiment les réponses fournies par les recensés. Correspondent-elles simplement aux origines géographiques de leurs ancêtres ? S'agit-il surtout d'origines récentes ou plus anciennes ? Y-a-t-il une tendance plus forte à l'identification au côté paternel que maternel ? Une façon de répondre à ces questions est d'investiguer les origines des ancêtres repérés dans les arbres généalogiques des individus. L'utilisation de données généalogiques constitue une approche qui permet, en quelque sorte, de faire le pont entre les caractéristiques ethniques déclarées et les origines ancestrales révélées par le matériel génétique. Les généalogies sont en effet construites à partir de données d'actes d'état civil (les mariages) mais elles reflètent aussi les chemins de transmission des gènes dans une population. Cette étude propose d'analyser les caractéristiques ethniques d'une population à partir de données recueillies dans le cadre d'un projet de recherche sur les caractéristiques généalogiques et génétiques des populations régionales du Québec (GRIG 2008). Sur la base des informations obtenues auprès d'un échantillon de 397 résidents de la région de la Gaspésie, nous avons comparé les origines ethniques déclarées par ces individus au moment du recrutement à celles de leurs ancêtres identifiés lors des reconstructions généalogiques. Quatre groupes ethniques ont été investigués, soit les Canadiens-Français, les Acadiens, les Loyalistes-Britanniques et les Anglo-normands. Il s'agit de descendants des principaux groupes de pionniers d'origine européenne établis dans la péninsule gaspésienne à partir du milieu du 18^{ème} siècle.

Les caractéristiques ethniques et linguistiques dans les recensements canadiens

Les recensements canadiens contiennent plusieurs informations sur les caractéristiques ethnolinguistiques de la population. Ces informations varient cependant d'un recensement à l'autre, en raison de changements dans le choix et la formulation des questions posées aux personnes recensées. Diverses questions portant sur la langue, par exemple, ont ainsi fait partie des questionnaires du recensement depuis le début du 20^{ème} siècle. Une question sur la langue maternelle (première langue apprise et encore comprise) est posée à l'ensemble des individus recensés, tandis que d'autres questions comme la connaissance des deux langues officielles (capacité de soutenir une conversation en anglais ou en français), la langue parlée le plus souvent à la maison, la langue parlée au travail et la connaissance d'une autre langue sont soumises à un échantillon de la population, équivalent à 20% des ménages recensés (Statistique Canada 2008a).

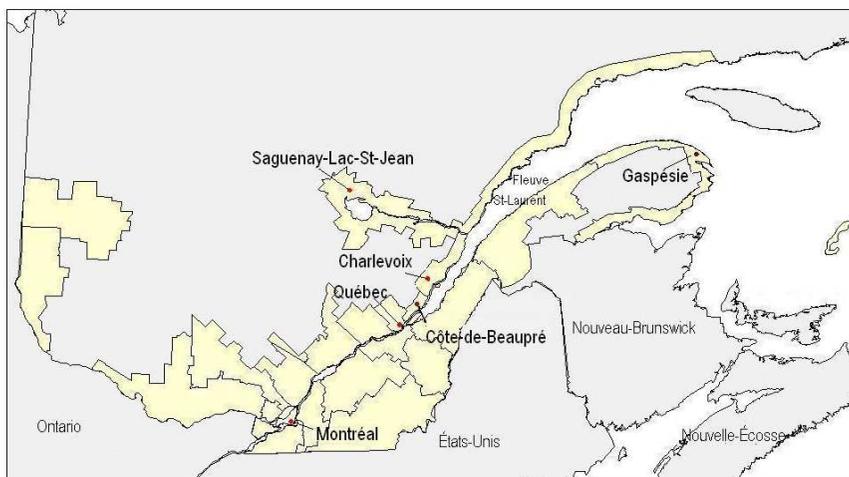
On retrouve une question sur l'origine ethnique ou culturelle dans tous les recensements canadiens depuis 1871, mais cette question a aussi pris diverses formes d'un recensement à l'autre. Des changements ont notamment été apportés au libellé de la question ainsi qu'aux instructions et exemples fournis aux répondants, ce qui pose certains problèmes de comparabilité entre les recensements (Statistique Canada 2008b). En 2006, cette question était la suivante : « Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne ? », les ancêtres étant définis ici comme plus éloignés que les grands-parents. Dans les cinq recensements précédents (de 1981 à 2001), la question posée était assez semblable à celle de 2006 : « À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils ? ». Avant 1981 cependant, la question faisait plutôt référence à l'ancêtre paternel des répondants. En outre, il était spécifié qu'il devait s'agir du premier ancêtre paternel arrivé en Amérique, ce qui ajoutait une dimension temporelle à l'énoncé de la question.

Depuis 1981, les répondants peuvent aussi indiquer plus d'une origine ethnique. Dans la plupart des cas, une seule réponse est donnée mais la tendance aux réponses multiples s'est amplifiée avec le temps. Ainsi en 2006, 41% des Canadiens ont fourni plus d'une réponse à la question sur l'origine ethnique (Statistique Canada 2008c). Cette proportion est cependant plus faible au Québec (26%).

La population de la Gaspésie

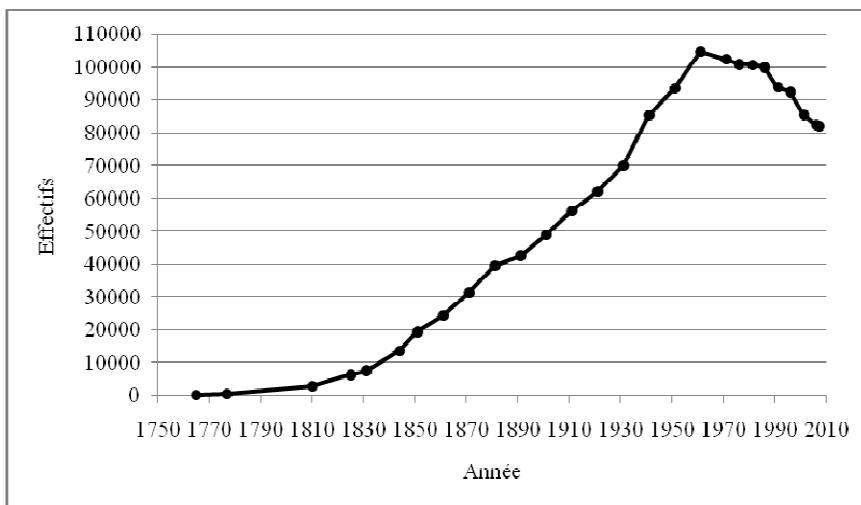
La région de la Gaspésie se situe dans la partie est du Québec et couvre une superficie de 20000 km² (figure 1). C'est sur les côtes de cette région que l'explorateur Jacques Cartier prit possession du Canada au nom du roi de France, à l'été 1534. Les populations autochtones qui occupaient alors le territoire étaient des Micmacs (Desjardins et al. 1999). Depuis longtemps déjà, des pêcheurs européens (Bretons, Basques, et Anglo-normands principalement) naviguaient le long des côtes gaspésiennes et dans l'estuaire du fleuve St-Laurent (Thibault 2003).

FIGURE 1 : SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE



Quelques tentatives de peuplement français eurent lieu au cours du 17^{ème} siècle et au début du 18^{ème} siècle sur le territoire gaspésien, mais la guerre quasi incessante entre Français et Britanniques mit un frein à la colonisation. Les premiers établissements permanents n'apparurent qu'à partir du milieu du 18^{ème} siècle, avec l'arrivée des Acadiens chassés de leurs terres par les Britanniques (Cyr 1992, Desjardins et *al.*, 1999). La conquête anglaise de 1760 et la signature du traité de Paris en 1763 contribuèrent à ouvrir le territoire gaspésien à de nouveaux arrivants en provenance des îles anglo-normandes (Jersiais et Guernesiais) et un peu plus tard des colonies de la Nouvelle-Angleterre (Loyalistes fuyant la guerre d'indépendance américaine) (Frenette, 1996 ; Laramée et Auclair 2003). Des colons anglais, écossais, et irlandais vinrent aussi s'établir en Gaspésie à partir du 19^{ème} siècle. Enfin, suite à la saturation des terres dans la vallée du St-Laurent, de plus en plus de Canadiens français commencèrent à émigrer vers l'est à compter des années 1830. Plusieurs d'entre eux colonisèrent les territoires situés sur le littoral nord de la péninsule gaspésienne (Desjardins et *al.*, 1999 ; Laramée et Auclair 2003).

FIGURE 2 : POPULATION DE LA GASPÉSIE, 1765-2007



Sources : Desjardins et al. (1999), Institut de la statistique du Québec (2008a)

C'est à partir de ce moment que la croissance de la population gaspésienne prit véritablement son essor. D'un effectif d'à peine 3000 âmes au début du 19^{ème} siècle, la population de la Gaspésie passa à 50000 au début du siècle suivant (figure 2). C'est au cours de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et pendant la première moitié du 20^{ème} siècle que la croissance a été la plus soutenue et ce, malgré des pertes migratoires importantes. La fécondité est en effet demeurée très élevée au Québec jusqu'au début des années 1930 (Lapierre-Adamcyk et Lussier, 2003). À partir des années 1960 cependant, l'accroissement naturel ne suffit plus à compenser le solde migratoire négatif et la population, après avoir atteint un sommet de près de 105000 personnes en 1961, commence alors à décroître. Aujourd'hui la Gaspésie compte un peu plus de 82000 résidents (Institut de la statistique du Québec, 2008a).

Les groupes ethniques au sein de la population gaspésienne

Puisque le peuplement initial de la Gaspésie a été caractérisé par l'apport de groupes de migrants d'origines diverses, la population gaspésienne était assez diversifiée du point de vue ethnique aux premiers temps de la colonisation. Aux Autochtones encore présents sur le territoire (bien que beaucoup moins nombreux qu'au 16^{ème} siècle), se sont joints des Acadiens, des Anglo-normands, des Britanniques et des Canadiens français. L'importance accrue des migrants canadiens français au cours du 19^{ème} siècle a contribué à l'augmentation relative de la proportion des Gaspésiens d'origine française, au détriment des autres origines.

Selon le recensement de 1901, environ 72% de la population était d'origine française, 26% d'origine britannique et 2% d'autres origines (tableau 1). On constate que les Autochtones ne représentaient plus que 1% de la population gaspésienne en ce début de 20^{ème} siècle. Trente ans plus tard, ces proportions étaient respectivement de 79% (origine française), 20% (origine britannique) et 1% (Autochtones et autres origines). À noter toutefois que les Gaspésiens d'origine française comptent parmi eux un bon nombre de descendants d'immigrants acadiens, se réclamant dorénavant d'origine française.

La situation récente est apparemment assez différente. Mais comme on l'a souligné, les données des recensements de 1996 et 2006 sont difficilement comparables aux données plus anciennes, en raison des changements apportés à la formulation de la question sur l'origine ethnique et de la présence des réponses multiples. Ainsi, au recensement de 2006, plus de la moitié de la population gaspésienne se déclare maintenant d'origine « canadienne ». On retrouve un peu moins du quart de la population qui se dit d'origine française, et un peu moins de 13% d'origine britannique.

TABLEAU 1 : POPULATION DE LA GASPÉSIE SELON L'ORIGINE ETHNIQUE DÉCLARÉE, RECENSEMENTS DE 1901, 1931, 1996 ET 2006.

Origine	Année de recensement			
	1901	1931	1996 ⁽¹⁾	2006 ⁽²⁾
Français	72,4	78,5	39,4	24,2
Britanniques	25,9	20,1	7,2	12,6
Anglais	---	9,5	3,1	3,7
Irlandais	---	5,8	3,0	5,9
Écossais	---	4,8	1,1	2,2
Autres brit.	---	---	0,2	0,8
Acadiens	---	---	0,5	1,6
Autochtones	1,0	1,0	2,3	3,1
Canadiens	---	---	49,1	54,3
Autres	0,7	0,4	1,3	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

⁽¹⁾ Réponses uniques seulement.

⁽²⁾ Réponses uniques et multiples. Population âgée de 15 ans et plus.

Sources : 1901 : Bureau du recensement (1902) , 1931 : Bureau fédéral de la statistique (1933), 1996 : Institut de la statistique du Québec (2008b), 2006 : Statistique Canada (2008d).

2. Données et méthodes

Recrutement des participants et collecte des données

L'objectif initial du projet prévoyait le recrutement de 100 participants pour chacun des groupes visés soit les Acadiens, les Canadiens français, les Anglo-normands et les Loyalistes/Britanniques. Les opérations de recrutement se sont déroulées sur une période d'une année en 2002 et 2003. Des collaborateurs gaspésiens appartenant à chacun de ces quatre groupes ont participé au recrutement au sein de leur communauté. Chaque participant devait répondre aux critères suivants: résider en Gaspésie, être âgé de plus de 18 ans et ne pas être un proche parent d'un autre participant. Les recruteurs ont rencontré chaque participant afin de lui expliquer le projet, d'obtenir son consentement et de lui remettre les questionnaires généalogique (informations sur les parents et grands-parents) et démographique (questions sur l'origine ethnique et la langue maternelle du participant et de ses parents). Une infirmière a rencontré chaque individu afin de procéder à un prélèvement sanguin pour la réalisation des analyses génétiques. L'échantillon final comporte 397 individus dont la répartition par âge et par sexe est présentée à la figure 3.

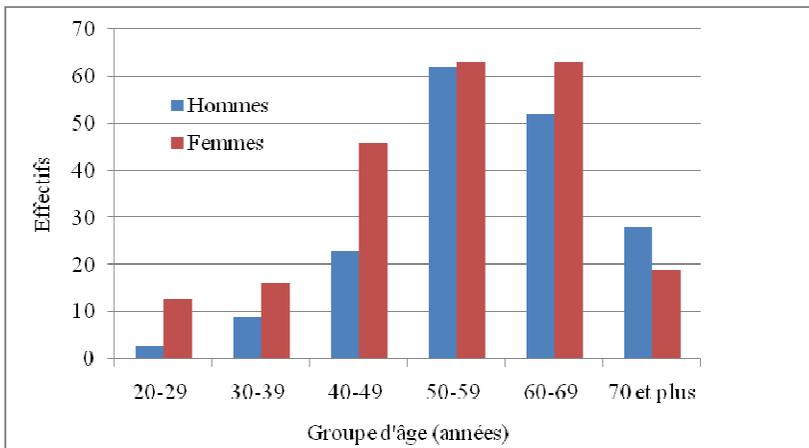
Reconstructions et analyses généalogiques

La reconstitution des généalogies des participants a été effectuée en remontant aussi loin que les sources le permettaient c'est-à-dire la plupart du temps jusqu'à l'arrivée des premiers immigrants. Le fichier BALSAC (Bouchard 2007) constitue la source principale des données généalogiques. Cependant pour les lignées acadiennes, le dictionnaire des Acadiens de Stephen White (1999) a été d'une grande utilité. Pour identifier les mariages de confession non

catholique, on a aussi eu recours à des sources complémentaires telles que le recensement de 1871 des comtés de Gaspé et Bonaventure et des sites Web consacrés aux Loyalistes et aux Anglo-normands. Ces sources ont été utilisées avec prudence car la qualité de leur contenu est variable. Toutes les des généalogies ont été vérifiées et validées en portant une attention particulière aux données provenant d'autres sources que le fichier BALSAC.

Des analyses visant à décrire la complétude et la profondeur des généalogies ont été effectuées. La complétude généalogique correspond à la proportion d'ancêtres identifiés à chaque génération. Par exemple, une complétude de 100% à la 2^{ème} génération signifie que tous les grands-parents des sujets ont pu être identifiés. La profondeur généalogique moyenne résume les mesures de complétude par génération : elle correspond à la génération moyenne où les branches généalogiques s'interrompent.

FIGURE 3 : RÉPARTITION DES 397 PARTICIPANTS SELON LA CLASSE D'ÂGE ET LE SEXE



Les ancêtres fondateurs ont été définis comme les premiers immigrants (en territoire québécois) identifiés dans les branches généalogiques¹. Leurs origines ont été documentées à partir des informations disponibles sur les lieux de mariage, de naissance ou d'émigration. L'origine de quelques fondateurs n'a pu être déterminée, soit parce qu'il s'agissait de cas d'adoption, soit par absence d'information.

La contribution génétique de ces fondateurs a été calculée et, pour chaque participant au projet, nous avons estimé la proportion de son pool génique provenant des immigrants des diverses origines. La contribution génétique d'un fondateur à un groupe de sujets représente la part du pool génique de ce groupe qui provient de ce fondateur. Cette mesure prend en compte tous les chemins généalogiques qui relient le fondateur à un groupe de sujets ainsi que le nombre de générations qui sépare le fondateur et le sujet, à travers chaque chemin. La somme des contributions génétiques des fondateurs de même origine fournit la part du pool génique du groupe de sujets qui provient de ces fondateurs.

¹ À noter que quelques Autochtones déjà présents sur le territoire québécois ont également été identifiés comme fondateurs.

3. Résultats

Origine déclarée des sujets et de leurs parents

La majorité des participants (soit 350 sur 397) ont déclaré une seule origine ethnique alors que 46 d'entre eux se sont attribués une double origine. Un participant a dit appartenir aux 4 groupes à l'étude. On retrouve au tableau 2 la distribution des participants et de leurs parents en fonction de l'origine déclarée par le participant. Les Acadiens (ACA) et les Canadiens français (CF) sont plus nombreux que les deux autres groupes parmi les participants à origine unique ; cependant, parmi les participants qui ont de multiples origines, les anglo-normands (IAN) et les Loyalistes ou Britanniques (LB) sont de loin les plus nombreux avec 27 des 47 participants à origine multiple soit 57%. Les autres combinaisons de chacun des groupes pris deux à deux ont entre 4 et 6 représentants sauf pour les ACA/IAN qui ne comptent aucun représentant parmi les participants. La distribution chez les parents est un peu différente. Plus de 95% des pères ont une origine unique. Sept pères ont une origine multiple, 6 ont une origine autre –essentiellement des pays européens- et enfin pour 4 pères aucune origine n'a été déclarée par le participant. Chez les mères, la proportion d'origines uniques est plus faible (86%) principalement à cause d'une faible proportion de mères qui sont d'origine anglo-normande et de 23 mères, soit 5% du groupe, qui sont d'origine autre, ici aussi de pays européens dont la France. Il est aussi intéressant de remarquer qu'aucune origine n'a été déclarée pour 5% des mères, comparativement à seulement 1% des pères.

TABEAU 2 : ORIGINE DÉCLARÉE DES PARTICIPANTS ET DE LEURS PARENTS

Origine	Partici-pants		Pères		Mères	
	N	%	N	%	n	%
acadienne (ACA)	98	24,7	98	24,7	84	21,2
canadienne française (CF)	97	24,4	102	25,7	127	32,0
anglo-normande (IAN)	84	21,2	91	22,9	36	9,1
loyaliste ou britannique (LB)	71	17,9	89	22,4	90	22,7
ACA/CF	4	1,0	2	0,5	2	0,5
ACA/IAN	0	0	0	0	1	0,3
ACA/LB	5	1,3	0	0,0	1	0,3
CF/IAN	4	1,0	1	0,3	2	0,5
CF/LB	6	1,5	3	0,8	7	1,5
IAN/LB	27	6,8	1	0,3	1	0,3
ACA/CF/IAN/LB	1	0,3	0	0,0	0	0,0
Autre	0	0,0	6	1,5	23	5,8
Aucune	0	0,0	4	1,0	23	5,8
Total	397	100,0	397	100,0	397	100,0

Si on considère uniquement les participants qui ont donné une origine pour leurs deux parents, cette origine est la même pour les deux parents chez 70% des participants à origine unique alors qu'elle diffère chez 30% d'entre eux. Dans ce dernier cas, nous avons constaté que parmi les 96 participants concernés, 84 (87%) s'étaient donné l'origine de leur père alors que seulement 12 (13%) avaient conservé l'origine de leur mère. Lorsque les participants ont déclaré plus d'une origine, 67% des parents ont des origines différentes et les enfants se sont donc attribué l'origine de leurs deux parents. Quand les parents ont la même origine, c'est soit qu'ils sont eux-mêmes d'origine multiple, d'où l'origine multiple de leur enfant, ou étonnamment dans certains cas le participant s'est donné une origine multiple alors que ses

parents avaient une même origine unique. Au total dans l'échantillon, 68% des participants ont l'origine de leurs deux parents, 27% ont l'origine de leur père uniquement (incluant les cas où on ne connaît pas l'origine de la mère), 4% ont l'origine de leur mère uniquement (incluant les cas où on ne connaît pas l'origine du père) et finalement 4 sujets soit 1% se sont donné une origine qui ne correspond ni à celle du père ni à celle de la mère.

Les participants à origine multiple ont été distribués dans les quatre groupes à l'étude afin de pouvoir les prendre en compte dans toutes les analyses généalogiques. Comme chaque participant a été recruté par un collaborateur en charge du recrutement d'un groupe précis, les participants à origine multiple ont simplement été intégrés au groupe au sein duquel ils ont été recrutés. Donc, à part pour certaines analyses où les participants d'origine multiple ont été traités séparément, l'échantillon comprend 104 participants acadiens, 106 Canadiens français, 93 Anglo-normands et 94 Loyalistes/Britanniques.

Structure des généalogies et identification des fondateurs immigrants

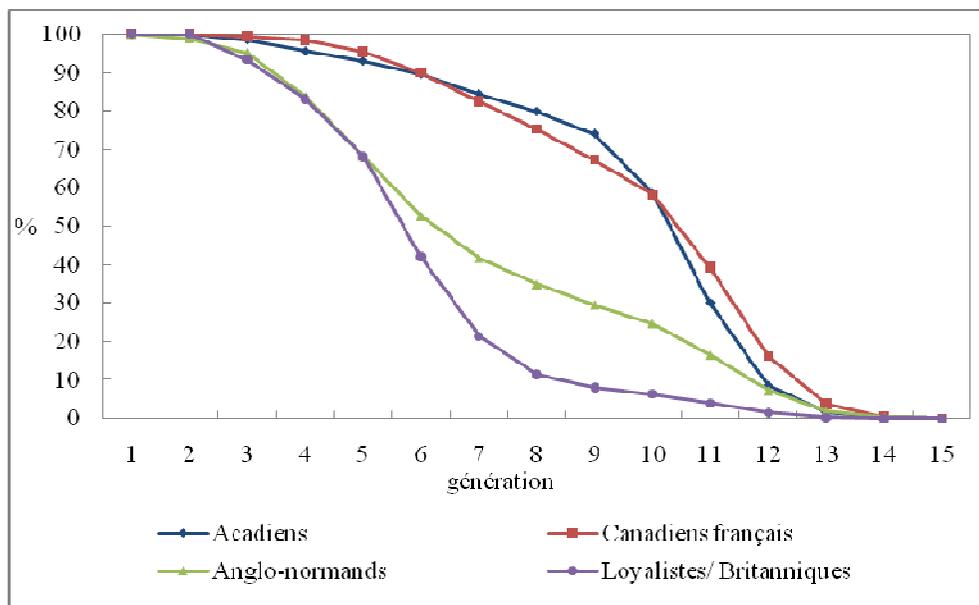
Lorsque l'on veut comparer des corpus généalogiques, il est important de vérifier leur structure afin de prendre en compte d'éventuelles différences dans l'interprétation des résultats. Le tableau 3 présente pour chacun des quatre groupes étudiés, le nombre de liens ancestraux qui ont pu être identifiés à partir des sources disponibles. Comme chaque ancêtre est susceptible d'apparaître plus d'une fois dans les généalogies, le nombre d'ancêtres distincts a aussi été calculé. On constate d'emblée d'importantes différences entre les groupes alors que le nombre de liens ancestraux identifiés chez les Canadiens français est neuf fois plus important que chez les Loyalistes/Britanniques et 2 fois et demi plus élevé que chez les Anglo-normands. Ceci s'explique en partie par le nombre de participants plus faible dans les deux derniers groupes mais surtout par leur profondeur générationnelle qui est nettement inférieure à celle des Canadiens français, à la fois à cause de la période d'arrivée des premiers immigrants et de la disponibilité des sources généalogiques. Les différences entre les groupes s'observent aussi pour le nombre d'ancêtres distincts mais elles sont moins marquées.

TABLEAU 3 : CARACTÉRISTIQUES DES GÉNÉALOGIES PAR GROUPES DE PARTICIPANTS

	Origine			
	ACA	CF	IAN	LB
Nombre de généalogies	104	106	93	94
Nombre de liens ancestraux	264144	342600	137509	38602
Nombre d'ancêtres distincts	15088	17092	12850	8360
Profondeur moyenne (génération)	9,1	9,3	6,6	5,4

La figure 4 présente une analyse plus fine de la profondeur généalogique basée sur la complétude des généalogies à chaque génération. On constate que dès la 3^{ème} génération (celle des arrière-grands-parents) la complétude des généalogies des sujets d'origine anglo-normande et loyaliste/britannique est légèrement inférieure à celle des Acadiens et des Canadiens français. Les complétudes des Acadiens et des Canadiens français diminuent progressivement et sont encore supérieures à 60% à la 10^{ème} génération, pour ensuite chuter rapidement. Chez les Anglo-normands et les Loyalistes/ Britanniques la complétude passe sous les 60% dès la 6^{ème} génération et diminue ensuite rapidement chez les Loyalistes/ Britanniques et plus lentement chez les Anglo-normands.

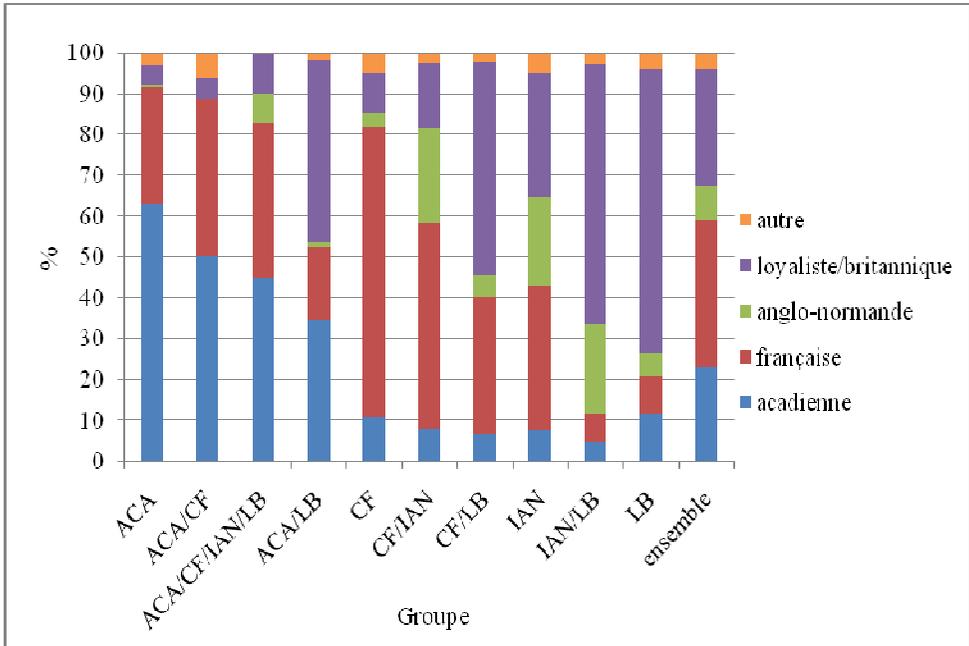
FIGURE 4 : COMPLÉTUDE DES GÉNÉALOGIES PAR GROUPE DE PARTICIPANTS



Contribution génétique et origine des fondateurs immigrants

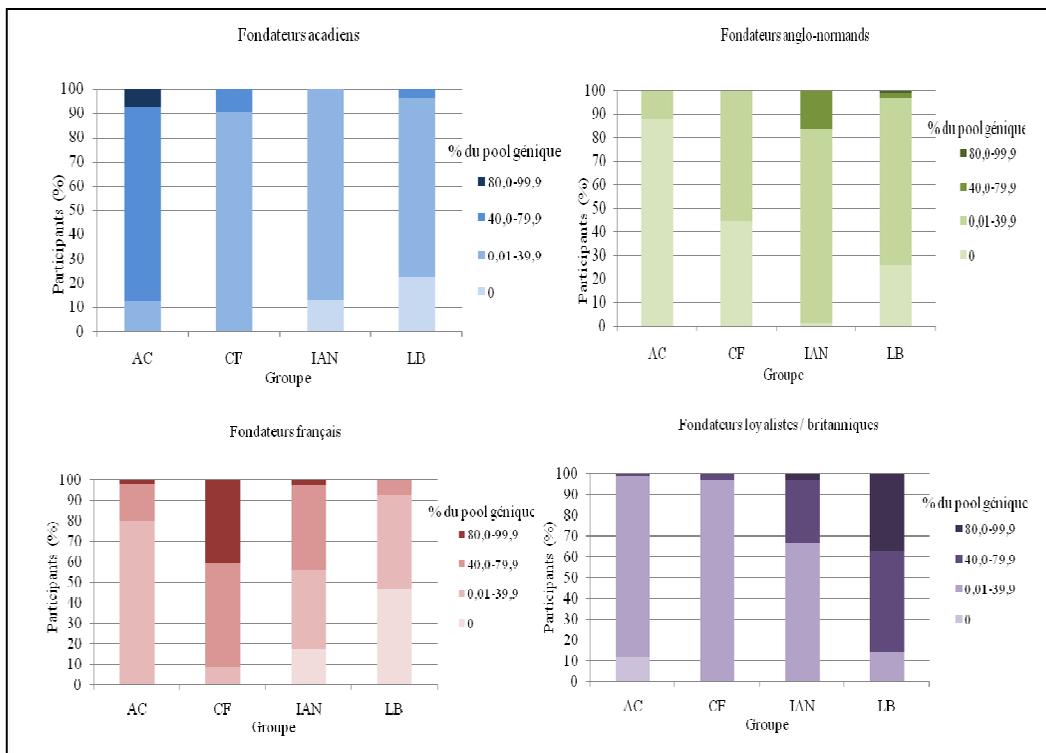
Pour l'ensemble des généalogies, 4210 fondateurs immigrants ont été identifiés. La figure 5 présente la répartition de la contribution génétique de ces fondateurs en fonction de leur origine pour chaque groupe de participants formés selon leur origine déclarée. Cette contribution est très variable d'un groupe à l'autre, mais pour chaque groupe à origine unique l'origine la plus importante est celle qui correspond à l'origine déclarée – se situant entre 63 et 72% sauf chez les Anglo-normands où elle est de 22%. Tous les groupes ont une part de leur pool génique provenant de fondateurs de chacune des origines autres que celle qu'ils ont déclarée quoiqu'à des degrés très variables. Ainsi les Acadiens ont reçu des gènes surtout des ancêtres français (29%), quelques-uns des Loyalistes/Britanniques (5%) et à peu près pas des Anglo-normands (0,6%). Les Canadiens français ont 11% de leur pool génique qui provient de fondateurs acadiens, 10% de fondateurs loyalistes/britanniques et 3% d'Anglo-normands. Chez les Anglo-normands, 35% des gènes proviennent d'immigrants d'origine française, 30% d'immigrants d'origine loyaliste/britannique et 8% d'immigrants acadiens. Finalement, chez les Loyalistes/britanniques, 12% du bassin génétique provient d'immigrants d'origine acadienne, 9% d'immigrants d'origine française et 6% d'origine anglo-normande. Les participants qui ont déclaré plus d'une origine ont un profil différent ; en effet, ils présentent une proportion moindre que dans les groupes à origine unique pour chacune des origines concernées et donc une fréquence similaire pour chacune des deux origines. La seule exception concerne encore une fois les groupes Anglo-normands combinés aux Canadiens français et aux Loyalistes/Britanniques. Dans ces deux cas, on constate que la part du pool génique d'origine anglo-normande varie peu par rapport au groupe à origine unique mais c'est plutôt celle des deux autres groupes qui est plus élevée que dans ce groupe. En effet, pour les immigrants français, la contribution génétique passe de 35% à 51% et pour les Loyalistes/Britanniques elle passe de 30% à 64%.

FIGURE 5 : CONTRIBUTION GÉNÉTIQUE (%) DES FONDATEURS DE DIVERSES ORIGINES AUX PARTICIPANTS REGROUPÉS SELON LEUR ORIGINE DÉCLARÉE



La figure 6 contient la distribution des participants de chaque groupe selon la part de leur pool génique (%) provenant des fondateurs acadiens, français, anglo-normands et loyalistes/britanniques. Pour chaque groupe, on retrouve la proportion des participants qui ont dans leur pool génique 0%, de 0,01 à moins de 40%, de 40 à moins de 80% et 80% ou plus de gènes provenant d'immigrants de chacune des 4 principales origines. On constate que 88% des participants d'origine acadienne ont au moins 40% de leurs gènes qui proviennent d'immigrants acadiens, dont 8% qui en ont 80% ou plus. Chez les Canadiens français, 92% des participants ont 40% ou plus de leurs gènes qui sont d'origine française, dont 41% qui en ont 80% ou plus. Chez les Loyalistes/ britanniques, ces proportions s'élèvent respectivement à 86 et 37%. Enfin chez les Anglo-normands, la situation se présente différemment puisque seulement 1% des participants ont 80% ou plus de gènes d'origine anglo-normande et il s'agit de participants qui se trouvent dans le groupe des Loyalistes/ Britanniques (rappelons que ce groupe inclut 19 participants s'étant déclarés d'origine loyaliste/britannique et anglo-normande). Treize pour cent des participants anglo-normands ont entre 40 et 80% de leurs gènes provenant de fondateurs d'origine anglo-normande. À l'échelle individuelle, on constate que ce ne sont pas tous les participants qui ont dans leur bassin génétique des gènes reçus d'immigrants des 4 groupes principaux. Ainsi, 13% des participants anglo-normands et 22% des participants loyalistes/britanniques n'ont aucun gène d'origine acadienne. Les immigrants d'origine française n'ont transmis aucun de leurs gènes à 17% des participants anglo-normands et 47% des participants loyalistes/ britanniques. Quarante-huit pour cent des participants acadiens n'ont aucun gène d'origine anglo-normande et ceci vaut aussi pour 44% des Canadiens français, 28% des Loyalistes/Britanniques et même 1% des Anglo-normands ! Enfin 12% des participants acadiens ne portent aucun gène d'origine loyaliste/ britannique.

FIGURE 6 : DISTRIBUTION DES PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE SELON LA PART DE LEUR POOL GÉNÉRIQUE (%) PROVENANT DES FONDATEURS ACADIENS, FRANÇAIS, ANGLONORMANDS ET LOYALISTES/BRITANNIQUES



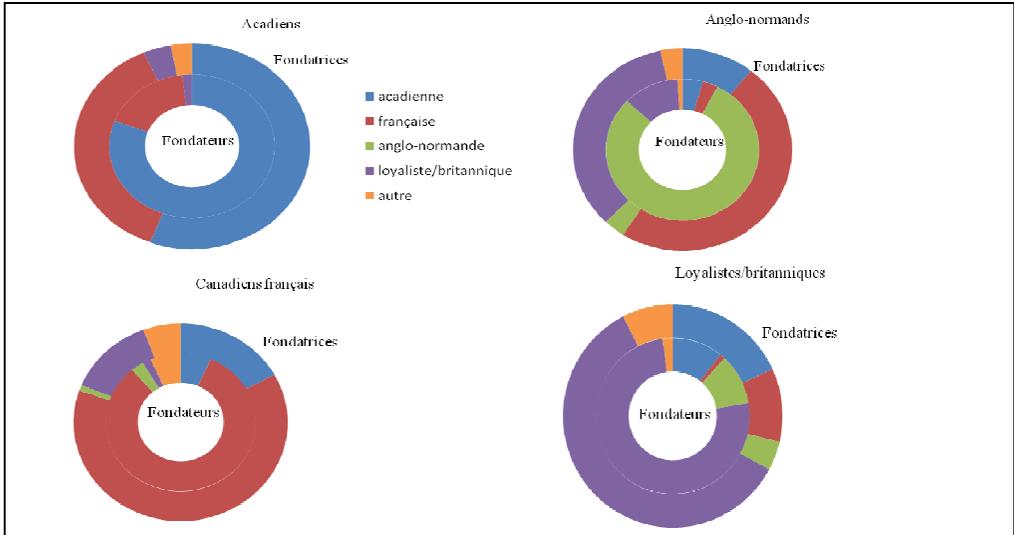
Origine des fondateurs des lignées parentales

Nous avons identifié dans chaque généalogie l'immigrant fondateur des deux lignées parentales c'est-à-dire la lignée constituée uniquement d'hommes (lignée paternelle) et celle constituée uniquement de femmes (lignée maternelle). La lignée paternelle correspond à la lignée patronymique (transmission du nom de famille) et en génétique, elle représente la lignée de transmission du chromosome Y qui détermine le sexe masculin. Les lignées maternelles sont les chemins de transmission de l'ADN mitochondrial qui est transmis par la mère à ses enfants. Ces deux systèmes sont abondamment étudiés en génétique des populations parce qu'ils permettent de comparer les comportements reproductifs et migratoires selon le sexe et de mesurer l'impact des différences observées sur l'histoire évolutive des populations humaines (Oota *et al.*, 2001 ; Wilder *et al.*, 2004 ; Wilkins, 2006). Dans la présente étude, nous avons comparé la contribution génétique des fondateurs des lignées parentales regroupés en fonction de leur origine dans chaque groupe de participants afin de voir à quel point il y avait concordance entre les origines des fondateurs et celles déclarées par les participants et de vérifier s'il y avait une différence entre les lignées maternelles et paternelles.

On retrouve à la figure 7 la distribution des fondateurs et des fondatrices de lignées parentales selon leur origine au sein de chaque groupe de participants. Pour chaque groupe, l'origine qui correspond à celle des participants a la fréquence la plus élevée, la seule exception étant chez les Anglo-normands où les fondatrices d'origine française sont les plus fréquentes, suivies de près par les fondatrices loyalistes/britanniques. Par ailleurs, dans tous les groupes la proportion des fondateurs de même origine que les participants est plus élevée que celle des

fondatrices. En effet, la proportion de fondateurs de même origine que les participants se situe entre 75% et 82% et celle des fondatrices est de 3% chez les Anglo-normandes et entre 56% et 63% dans les autres groupes. Ceci est particulièrement marqué chez les Anglo-normands (81% et 3%) et dans une moindre mesure chez les Acadiens (80% et 56%).

FIGURE 7 : DISTRIBUTION DES FONDATEURS ET DES FONDATRICES DE LIGNÉES PARENTALES SELON LEUR ORIGINE AU SEIN DE CHAQUE GROUPE DE PARTICIPANTS



4. Discussion

L'objectif principal de cette étude était de vérifier dans quelle mesure les groupes définis sur la base du sentiment d'appartenance ethnoculturelle des Gaspésiens trouvent une correspondance sur le plan de la structure démogénétique de la population contemporaine. Les analyses réalisées auprès d'un échantillon de 397 Gaspésiens permettent de conclure que les quatre groupes étudiés soit les descendants des Acadiens, des Canadiens français, des Loyalistes/Britanniques et des Anglo-normands conservent encore aujourd'hui une identité distincte. Que l'on considère l'ensemble des fondateurs immigrants identifiés dans les généalogies ou uniquement les fondateurs des lignées parentales, le groupe de fondateurs le plus important au sein d'un groupe d'une origine donnée est celui de même origine. La seule exception concerne les Anglo-normands. C'est dans ce groupe que la proportion des fondateurs anglo-normands est la plus élevée mais cette proportion demeure plus faible que celle des fondateurs français et loyalistes/britanniques. Ceci s'explique principalement par le fait que les immigrants anglo-normands ont été moins nombreux que ceux des autres groupes. Dans notre échantillon, ils représentent 5% des immigrants.

On peut aussi se demander jusqu'à quel point l'origine déclarée par les participants correspond à leurs origines ancestrales. Dans tous les groupes sauf chez les Anglo-normands, plus de 85% des participants d'une origine donnée ont au moins 40% de leurs gènes qui proviennent d'immigrants de cette origine. Chez les Anglo-normands, cette proportion n'est que de 16% mais c'est beaucoup plus que le 3% observé chez les Loyalistes/Britanniques et le 0% chez les Acadiens et les Canadiens français. La concordance entre les origines déclarées et celles des ancêtres est donc assez bonne mais comme on pouvait s'y attendre étant donné l'histoire démographique de la région les origines ancestrales de la plupart des sujets gaspésiens ne sont pas uniques. Ceci démontre que les descendants des ancêtres fondateurs ne

sont pas restés isolés à l'intérieur de leur groupe d'origine. On retrouve la présence d'ancêtres de chaque origine parmi les généalogies des sujets de chacun des groupes, selon des proportions variables. La plus grande diversité a été observée parmi les sujets d'origine anglo-normande, dont 22% seulement du pool génique provient d'ancêtres anglo-normands. Pour l'ensemble du groupe, 42% des participants ont des gènes reçus des quatre groupes principaux d'immigrants, 40% comptent des fondateurs provenant de 3 des 4 groupes, 17% ont des fondateurs provenant de 2 groupes et à peine 1% a des fondateurs provenant d'un seul groupe.

Plusieurs participants connaissent la présence de ce métissage parmi leurs ancêtres puisque 12% des sujets se sont donné plus d'une origine et qu'environ le tiers des sujets ont déclaré des origines différentes pour leurs parents. En termes d'origines ancestrales, ces individus ne présentent pas de différence marquée sauf que chez la majorité d'entre eux la contribution génétique des fondateurs est plus étalée entre les groupes ce qui correspond à des origines plus diversifiées.

Finalement, nous nous sommes demandé s'il y avait une tendance plus forte chez les participants à s'identifier à leurs ancêtres paternels plutôt que maternels. Si on regarde l'origine déclarée par les participants qui ont donné une origine unique mais dont les parents avaient des origines différentes, on constate que l'origine du participant correspond 7 fois plus souvent à celle de son père qu'à celle de sa mère. Cette tendance est moins forte chez les fondateurs des lignées parentales mais l'origine déclarée des participants correspond plus souvent au fondateur de la lignée paternelle qu'à la fondatrice de la lignée maternelle et ceci est particulièrement marqué chez les Anglo-normands. Il existe donc une différence entre les lignées maternelles et paternelles en ce qui concerne la perception de l'identité et on peut supposer que la transmission du patronyme permet de conserver la mémoire de l'origine ancestrale du fondateur. Il faut cependant garder en tête que si l'ancêtre fondateur se trouve par exemple à la 6^{ème} génération, il ne représente à cette profondeur générationnelle qu'un ancêtre sur 64 c'est-à-dire une contribution moyenne de 1,6% au pool génique d'un individu. À la 12^{ème} génération, on retrouve 4096 ancêtres ayant une contribution génétique moyenne de 0,02%.

En conclusion, l'origine déclarée par les participants gaspésiens trouve une correspondance sur le plan des origines ancestrales. Bien que presque tous les participants aient des ancêtres d'origines diverses, dans la majorité des cas, le groupe d'appartenance est le groupe le plus représenté parmi les ancêtres. Malgré une histoire de peuplement très diversifiée et un métissage important, les habitants ont conservé un sentiment d'appartenance ethnoculturelle qui concorde encore aujourd'hui avec une réalité démographique et génétique.

BIBLIOGRAPHIE

- BITTLES A.H., BLACK M.L., WANG W., 2007. « Physical anthropology and ethnicity in Asia : the transition from anthropometry to genome-based studies », *Journal of Physiological Anthropology*, 26 (2), pp. 77-82.
- BOUCHARD G., 2007. *Projet BALSAC. Rapport Annuel 2006-2007*, Chicoutimi (Québec).
- BUREAU DU RECENSEMENT, 1902. *Quatrième recensement du Canada, 1901 - Volume I, Population*, Ottawa.
- BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 1933. *Septième recensement du Canada, 1931 - Volume II*, Ottawa.
- CARTER R., 2007. « Genes, genomes and genealogies : the return of scientific racism ? », *Ethnic and Racial Studies*, 30 (4), pp. 546-556.

- CHAIX R., QUINTANA-MURCI L., HEGAY T., HAMMER M.F., MOBASHER Z., AUSTERLITZ F., HEYER E., 2007. « From social to genetic structures in Central Asia », *Current Biology*, 17, pp. 43-48.
- CYR L., 1992. « L'implantation acadienne en Gaspésie », *Gaspésie*, 30 (2), pp. 7-11.
- DESJARDINS M., FRENETTE Y., BÉLANGER J., HÉTU B., 1999. *Histoire de la Gaspésie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- ELLIOTT C., BRODWIN P., 2002. « Identity and genetic ancestry tracing ». *British Medical Journal*, 325, pp. 1469-1471.
- FRENETTE Y., 1996. « Les Anglo-normands dans l'est du Canada ». *Les groupes ethniques du Canada*, 21, Ottawa, La Société Historique du Canada.
- GRIG, 2008. *Groupe de recherche interdisciplinaire en démographie et épidémiologie génétique*. www.uqac.ca/grig
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2008a. *Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents, 1^{er} juillet des années 1996 à 2007*. www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/mrc_1996-2007.htm
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2008b. *Recensement de la population 1996 - 1991 - 1986. Données comparatives*, Collection Les régions. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme3.htm>
- LAPIERRE-ADAMCYK É., LUSSIER M.-H., 2003. « De la forte fécondité à la fécondité désirée », in : *La démographie québécoise. Enjeux du XXI^{ème} siècle* (V. Piché et C. Le Bourdais eds.), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 66-109.
- LARAMÉE P., AUCLAIR M.J., 2003. *La Gaspésie : ses paysages, son histoire, ses gens, ses attraits*, Québec, Les Éditions de l'Homme.
- MANICA A., PRUGNOLLE F., BALLOUX F., 2005. « Geography is a better determinant of human genetic differentiation than ethnicity », *Human Genetics*, 118, pp. 366-371.
- MARRERO A. R., PEREIRA DAS NEVES LEITE F. P., DE ALMEIDA CARVALHO B., MARTINS PERES L., KOMMERS T. C., DA CRUZ I. M., SALZANO F. M., RUIZ-LINARES A., DA SILVA JUNIOR W. A., BORTOLINI M. C., 2005. « Heterogeneity of the genome ancestry of individuals classified as white in the state of Rio Grande do Sul, Brazil », *American Journal of Human Biology*, 17, pp. 496-506.
- NASH C., 2004. « Genetic Kinship », *Cultural Studies*, 18 (1), pp. 1-33.
- OOTA H., SETTHEETHAM-ISHIDA W., TIWAWECH D., ISHIDA T., STONEKING M., 2001. « Human MtDNA and Y-chromosome variation is correlated with matrilocal versus patrilocal residence », *Nature Genetics*, 29, pp. 20-21.
- STATISTIQUE CANADA, 2008a. *Dictionnaire du recensement de 2006*. <http://www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/index.cfm>
- STATISTIQUE CANADA, 2008b. *Dictionnaire du recensement de 2006 - Origine ethnique*. <http://www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/pop030a.cfm>.
- STATISTIQUE CANADA, 2008c. *Portrait ethnoculturel du Canada - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006*. <http://www12.statcan.ca/english/census06/data/highlights/ethnic/SelectGeo.cfm?Lang=F&Geo=PR&Table=2>

- STATISTIQUE CANADA, 2008d. *Origine ethnique (247), statut des générations (4), réponses uniques et multiples pour origine ethnique (3) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, Recensement de 2006 - Données-échantillon (20%)*, Catalogue no 97-562-XWF2006015.
- THIBAUT J.M., 2003. « Histoire d'eau, histoire de vie », *Gaspésie*, 39(3), pp. 26-30.
- WHITE S., 1999. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes, 1636-1714*, Moncton, Centre d'études acadiennes/Université de Moncton, 1614 p.
- WILDER J. A., MOBASHER Z., HAMMER M. F., 2004. « Genetic evidence for unequal effective population sizes of human females and males », *Molecular Biology and Evolution*, 21, pp. 2047-2057.
- WILKINS J. F., 2006. « Unraveling male and female histories from human genetic data », *Current Opinion in Genetics & Development*, 16, pp. 611-617.

